



La lettre n° 68 de RESF03

SEPTEMBRE 2023

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier
42, rue du Progrès 03000 MOULINS
04 70 42 88 70
resf03@gmail.com

Sommaire

Page 1

- *Edito*
- «Débrayage» *soirée théâtrale*

Page 2

- *Combien de morts*
- *Poème malien*
- *Essor de la tolérance*

Page 3

- *Renseignements juridiques*

Pages 4

- *Laura Calabrese, explications des mots «Migrants» et «Réfugiés»*

Page 5

- *La page de RESF*

EDITO

C'est la rentrée, Mais !!

Des jeunes exilés mineurs de plus de 16 ans ne sont pas inscrits dans leur formation par apprentissage à cause de refus administratifs. RESF exige du Conseil départemental, leur tutelle légale et de la Préfecture qui délivre le droit au séjour, que la convention des droits de l'enfant soit appliquée !

Des enfants de familles en demande de régularisation, sans abri sans hébergement vont aller à l'école mais ne pas avoir de toit pour la nuit (2000 en France). Les structures d'accueil du 115 sont insuffisantes même dans l'Allier

La mise sous un toit des enfants est un devoir pour l'Etat et les services sociaux. Des dizaines de collégiens et lycéens, ici dans notre département vont aller dans leur établissement scolaire la boule au ventre, car la menace pour eux ou leurs parents, c'est l'expulsion dans un pays qu'ils et elles ont fui (Guinée, Arménie, Soudan, Géorgie, Venezuela, Angola, Mali, Kosovo, Serbie ...)

Où sont les principes fondamentaux de protection des personnes ?

Où est le siècle des lumières et de la liberté de circulation des citoyens du monde ?

L'humanité dès ses prémices, s'est formée par les échanges et l'hospitalité

Est-on devenus moins humains que les néanderthaliens ?

Pour RESF, l'espoir est dans l'accueil, les explications, la compréhension

Et la vie ensemble pour un avenir humaniste

Mireille Pasquel 12 septembre 2023

Débrayage

Fait partie du **théâtre contemporain, dans toute la noblesse de cette appellation.**



Sous le titre général de Débrayage, Rémi De Vos, traite de l'exclusion et de ses conséquences dans huit situations et huit milieux différents. Licenciement, délation, humiliation, paranoïa, les personnages s'évadent, s'arrêtent, se révoltent, se libèrent ou...tout simplement débrayent

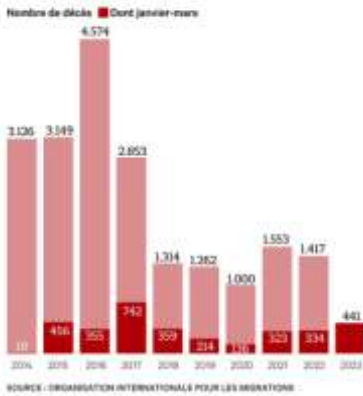
Les décors évoluent et se bousculent pour mieux découper ces tranches de vie, absurdes ou jubilatoires, qui nous font, tour à tour, rire ou grincer des dents.

Un spectacle à voir pour le plaisir et pour l'aide aux jeunes et familles exilées ici

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 20H30 TRONGET

Mireille Boutterin

Plus de 20.000 décès de migrants en Méditerranée centrale depuis 2014



Combien de morts

Combien de drames, combien de vies arrachées faudra-t-il encore pour que l'on comprenne que les mêmes causes, l'obsession pour l'endigement des migrations, la course sans fin à la répression et à la militarisation des frontières, produiront les mêmes effets :

- Encore plus de morts, d'injustice et de maltraitance ?

Seul un changement de logique des politiques migratoires permettra d'en finir avec les drames d'autant plus inacceptables qu'il est possible de les éviter avec d'autres choix d'orientation politiques, pour l'accueil et la solidarité

D'un poète malien :

A ce frère inconnu mort en voulant vivre...

Il a quitté son village avec le sourire et ses parents avec les larmes.

Sa mère l'a serré fort et lui a dit :

«Sois fort mon fils, tu sais comme je t'aime, reviens-moi vite...»

Puis il est parti vers l'inconnu, vers une terre qu'on disait riche d'humanité et de progrès ;

Il voulait fuir la misère pour revenir aux siens avec un peu plus de lumière.

Puis il est parti, vers l'inconnu...

Il pensait emprunter les routes du paradis, il a atterri en enfer.

Il s'est embarqué avec des inconnus, il a payé le prix cher pour traverser ;

Il pensait acheter un ticket pour le bonheur et il s'est embarqué dans le train de la mort.

Enfant de la chaleur, il ne connaissait pas le froid, enfant du désert,

Il ne connaissait pas la mer, enfant des terres, il ne savait pas nager.

Piégé entre ciel et mer, il y a eu une terrible vague, et la barque a basculé,

Il est tombé dans les eaux profondes. Enfant des plaines, il ne savait pas nager.

Dans son angoisse, en se débattant désespéré, il a pensé à son village, à ses frères et sœurs, à ses amis, à son père et surtout à sa mère.

Dans son ultime souffle, il a eu quelques larmes, et il a dit en s'étouffant :

«Pardonne-moi maman, je n'ai pas réussi à vous aider, et je meurs sans t'avoir revue.»

Le pauvre... c'était plus difficile qu'il ne croyait, la forteresse Europe était inaccessible.

Quel destin ! il est né dans les terres sèches et il est mort en pleine mer.

Il est mort à cause d'un monde impitoyable, il est mort à cause d'un système meurtrier, il est mort en voulant vivre...

Hommage à toi, héros inconnu des temps modernes...

Ben Many Fané

En France, essor de la tolérance, mais les mensonges racistes se répandent sur le terrain médiatique

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a publié son rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. S'en dégage un paradoxe : la « tolérance » est devenue largement majoritaire, mais les préjugés racistes se répandent, notamment dans des médias prompts à stigmatiser les étrangers. Cette haine de l'Autre cible prioritairement l'immigration.

"..Tel Sisyphe, la CNCDH ne cesse, depuis 1990, de monter et remonter son rocher. Seuls ceux qui ignorent ou négligent ses rapports s'étonnent des violences que vient de connaître la France. De 2005 à 2023, les mêmes causes produisent les mêmes effets, cette fois généralisés aux villes moyennes. Ces émeutes ont un même détonateur : le décès de Zied et Bouna il y a 18 ans, l'assassinat de Nahel cette année. Mais ces morts n'auraient pas produit un tel effet sans la poudrière qu'est devenue la société française, et notamment ses banlieues. Au-delà des « casseurs », des millions de jeunes partagent le sentiment d'être des citoyens de seconde zone.

Le terreau principal, c'est la situation économique et sociale précaire d'une majorité de jeunes, les discriminations concrètes dont ils sont victimes dans des quartiers ghettoïsés et les violences policières qu'ils subissent. Autant de facteurs essentiels dont on peut regretter qu'ils soient trop peu présents dans le rapport 2022 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). En revanche, ce dernier propose une analyse toujours plus fine de la contradiction que les enquêtes révèlent : l'essor de la tolérance et celui, simultané, des préjugés racistes, qu'alimentent de plus en plus ouvertement la classe politique et médiatique.

...

Dominique Vidal



AIDE JURIDIQUE AUX ETRANGERS EN MIGRATION

PERMANENCES AVEC PRISE DE RENDEZ-VOUS

Moulins 3, place des Hippophaès Quartier des Champins, dans les locaux du secours catholique

Contact : Monique MUZARD 06 24 27 10 16 Jeudi matin

Cusset 15, rue des Préférés, dans les locaux du secours catholique 04 70 97 40 43 ou 06 49 23 04 44

Contact : Monique MUZARD 04 70 97 40 43 Jeudi après-midi

Montluçon 6, rue Marcel SEMBAT locaux du secours catholique

Sophie Danièle GODO 06 86 82 58 78 Vendredi après-midi

LES DELEGUES DU DEFENSEUR DES DROITS de l'ALLIER

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE MONTLUÇON**

Avenue de Fontbouillant 03100 MONTLUÇON Tél. : 04 70 64 75 95

Dominique ARCANGER mardi : journée

• **CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT - MOULINS**

20 rue de Paris 03000 MOULINS

Tel. : 04 70 35 17 48

Agnès MONTOILLE 1^{er} vendredi du mois : matin

• **PRÉFECTURE DE L'ALLIER - MOULINS**

2, rue Michel de l'Hospital 03016 MOULINS Tél. : 04 70 48 30 24

Agnès MONTOILLE 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mardi : journée

• **MAIRIE DE VICHY - VICHY**

BP 42158 Tél. : 04 70 30 17 17

Jean-Luc DUMAY sauf 1^{er} et 3^{ème} après-midi lundi : journée

PERMANENCE DU MRAP

Moulins : Quartier des Champins Local OPEN SMART SOLI'CITY 23, rue Thonier 04 7035 10 85

Denise MATHE sur rendez-vous 06 32 58 25 30

D'où vient le mot migrant, que signifie-t-il ?

Les mots n'ont souvent pas de signification figée, notamment lorsqu'il s'agit de noms communs qui servent à expliciter un statut (donc une construction sociale qui est le fruit d'institutions humaines).

Le terme *migrant* est un terme générique très ancien, en français comme dans d'autres langues, et son sens stabilisé (celui du dictionnaire) renvoie au déplacement de personnes d'une région ou d'un pays à l'autre.

Contrairement au terme réfugié, **il n'a pas de définition juridique, mais il a une valeur statistique et une définition pour les organisations internationales.**

Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), « *les migrants [contrairement aux réfugiés] choisissent de quitter leur pays non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons* ».

Pour l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), migrant est un terme générique « *non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons* » dans une autre région ou pays.

Quelle(s) réalité(s) reflète-t-il ?

Le terme *migrant* exprime une mobilité souhaitée (contrairement à la mobilité contrainte du réfugié) mais précaire. Il se distingue ainsi du touriste, de l'expatrié ou de l'étudiant Erasmus, qui choisissent de partir et de revenir (mobilité souhaitée) et qui sont les bienvenus là où ils ou elles s'installent (mobilité bienvenue). Il est donc évident que le langage a besoin de plusieurs critères pour dire la mobilité : souhaitée/non souhaitée, bienvenue/non bienvenue. À l'heure actuelle, étant donné les mots disponibles en français pour exprimer la mobilité des personnes, le terme *migrant* renvoie aux personnes qui se déplacent de pays en développement vers des pays développés pour des raisons économiques, dans un mouvement de population souvent non bienvenue dans les pays récepteurs. On voit bien que le sens est bien plus complexe que ce que laisse entendre la définition du dictionnaire ou des organisations internationales.

Quelle(s) critique(s) peut-on lui faire ?

Le terme en soi n'est pas péjoratif. Jusqu'aux années 1970, il était utilisé comme adjectif dans la dénomination « *travailleur migrant* », et donc associé à des accords entre pays pour le transfert de main d'œuvre. Avec la limitation de la migration en Occident et la criminalisation de la migration non désirée, le terme s'est progressivement chargé de représentations négatives.

Employer le terme migrant déshumanise-t-il le vécu des populations qu'il désigne ?

Tout dépend du contexte. Dans le discours politique, le terme est souvent instrumentalisé **pour criminaliser les migrations internationales en opposant la migration économique illégitime à la migration forcée légitime en cas de conflit armé ou de déficit démocratique par exemple, mieux résumé dans le statut de réfugié.**

Ce n'est pas le terme en lui-même qui déshumanise mais la manière dont il est employé en association avec d'autres mots. N'importe quel terme (y compris *réfugié*) peut être employé de manière à déshumaniser.

Faut-il continuer à l'employer ou lui préférer un autre terme ?

Dans nos recherches, nous avons constaté que plein de termes servent à dire la mobilité de manière positive ou négative. Ces mots peuvent être instrumentalisés dans le domaine politique, ou bien réinvestis de représentations positives, voire détournés. Pour donner un exemple, les associations qui travaillent pour les droits des personnes déplacées utilisent les termes « *réfugié* » ou « *migrant* » (toujours dans un sens positif), mais aussi un terme désuet comme *exilé*, un terme générique comme *personne*, ou des néologismes de sens comme *invité*, voire de forme comme *vnous* qu'utilise la plateforme citoyenne en Belgique. C'est une contraction de « *vous* » et « *nous* » pour parler à la fois des bénévoles, des employés de la plateforme et des réfugiés.

Le terme *migrant* en soi n'a pas une orientation nécessairement négative, à part qu'il exprime la mobilité de celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'être désirés là où ils et elles vont.

De quoi le débat sémantique, médiatique et politique autour du mot migrant est-il révélateur ?

Ce débat dévoile deux types de fractures :

- la fracture entre nationaux et non nationaux (dans une société où l'étranger est une menace culturelle mais aussi économique, car il usurperait les droits de l'État providence),
- la fracture économique entre pays pauvres et pays riches (qui ne correspond pas forcément à une division Nord-Sud ni Occident-Orient, beaucoup de ces pays riches étant en dehors du monde occidental).

L'instrumentalisation politique des statuts de migrant/réfugié (le premier étant assimilé à un chercheur d'or dont le projet de vie est illégitime, le deuxième à un être vulnérable qui n'a pas le choix et a donc droit à une protection) dévoile l'aversion des États-nations envers la migration, leurs reflets défensifs devant des mouvements de population inéluctables qui sont le résultat des instabilités sociopolitiques (y compris climatiques) du monde contemporain.

Ces débats montrent les contradictions de notre monde : instable, au bord du gouffre, mais entretenant l'illusion de la stabilité économique, identitaire et culturelle.

ASILE-IMMIGRATION

22^e LOI EN 40 ANS !

SUSPICION RÉPRESSION
DISCRIMINATION

EXIGEONS

UNE AUTRE POLITIQUE D'IMMIGRATION POUR
LES JEUNES LES FAMILLES LES ÉTRANGERS

ILS VIVENT ÉTUDIENT TRAVAILLENT PARMI NOUS
ACCUEIL ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

RÉGULARISATION !

REFUSONS TOUTE LOI QUI SOUTIENT :

- LE REFOULEMENT ET LA MORT DES MIGRANTS AUX FRONTIÈRES ET EN MER
- LA RESTRICTION DE L'ASILE
- L'AUGMENTATION DES OQTF* ET DES EXPULSIONS
- LA PRÉCARISATION DES FAMILLES, DES JEUNES ET DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

ILS VIVENT ÉTUDIENT TRAVAILLENT PARMI NOUS
ACCUEIL ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

RÉGULARISATION !

* OBLIGATION DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS

<https://www.ress.fr/>



LOI ASILE IMMIGRATION 2023

AUCUNE AMÉLIORATION
POUR LES JEUNES
ET LES FAMILLES
SANS PAPIERS !

EXIGEONS

- Régularisation des jeunes majeurs
- Régularisation des familles avec un titre pérenne
- Respect de la présomption de minorité
- Prise en charge de tous les jeunes isolés étrangers

<https://www.ress.fr/>

